



Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy :

Les personnels ont pris leur responsabilité, rien ne pourra leur être reproché

La Cgt-Culture a tenu une réunion d'information syndicale le mercredi 10 juillet dernier au sein de l'école. Beaucoup d'agents sont aujourd'hui inquiets, veulent savoir et se posent des questions légitimes sur les informations relatives aux graves difficultés qui résulteraient pour l'essentiel des "libertés" prises par la direction de l'école avec les principes et les pratiques devant découler des règles en vigueur en matière de gestion publique.

En cette fin d'année scolaire, les personnels sont venus nombreux ; pas moins de 30 agents sont passés et une motion à l'adresse du Ministre de la Culture a été votée par 25 agents.

L'ensemble des services de l'école (direction, études, infrastructure, ressources humaines et financières, valorisation, études, recherche, documentation, relations internationales et partenariats, laboratoire et centre de recherches) et des administrateurs, enseignants et doctorants ont participé aux débats. Ils ont exprimé librement des propos sur la situation actuelle et les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles ils travaillent, à l'étroit dans des locaux exigus, et craignent aussi que le provisoire - l'installation temporaire dans les anciens locaux de l'école d'art - ne se pérennise. Ils attendent à n'en plus finir des décisions qui ne viennent pas sur la future maîtrise d'ouvrage des travaux à venir suite à l'effondrement de panneaux de façade sur l'immeuble Vacchini.

S'il ne fait pas de doute que la communauté de travail fait preuve d'une grande solidarité pour assurer le fonctionnement de l'école, la démotivation pointe le bout de son nez et le turn-over se développe fragilisant la cohésion des équipes.

Force est de constater que cette école publique fonctionne par la seule volonté des personnels de garantir le service public avec une direction en partie absente, le directeur et la directrice-adjointe étant actuellement en arrêt maladie. La direction de l'architecture ne porte pas non plus l'appui qu'il faudrait en pareille circonstance à la communauté de travail qui se sent clairement abandonnée.

La présidente du conseil d'administration le 1er juillet, en concertation avec la direction a "déplacé" le conseil d'administration prévu le 15 juillet au 12 septembre prétextant l'absence de point à l'ordre du jour et l'absence en raison d'un congé maladie de la directrice adjointe. Il a été pourtant rappelé par nos soins que le conseil d'administration participe de l'organisation administrative de l'école au même titre que le directeur et le conseil pédagogique et scientifique et selon leurs prérogatives propres. Le silence assourdissant du ministère et de la direction aurait dû alerter la présidente du conseil d'administration sur la nécessité de ne pas abandonner les personnels en "rase campagne" et de réunir au plus vite un conseil qui, pour le moins, a dans ses prérogatives la possibilité d'exprimer son soutien à la communauté de travail et solliciter les ministres de tutelle pour exiger la plus grande transparence sur les informations qui circulent actuellement et demander la restitution du rapport de l'Igac par les inspecteurs. Il y a urgence, non ?

Quel est donc l'intérêt de ne pas réunir le conseil d'administration là maintenant ?

Ce faisant, les personnels réunis le 10 juillet ont une nouvelle fois pris leur responsabilité et voté une motion à l'adresse du Ministre de la Culture. il est possible de la lire en cliquant sur le lien : <https://www.cgt-culture.fr/motion-a-ladresse-de-franck-riester-ministre-de-la-culture-de-la-part-dagents-de-lecole-nationale-superieure-darchitecture-de-nancy-14991/>

Cette motion portée à la connaissance du Ministre le 11 juillet aux aurores exige la transparence et la vérité et précise que le Ministre peut, à sa demande, et comme l'article 9 du décret des écoles le stipule, réunir le conseil d'administration afin que la restitution du rapport de l'Igac par les inspecteurs puisse être entreprise au plus vite.

Dans cette affaire, ce sont une nouvelle fois les personnels de l'école qui ont pris leur responsabilité et rien ne pourra leur être reproché. Ils attendent tous une réponse de leur Ministre qui trop encore tarde à venir. Ils ne sont plus les seuls.

Monsieur le Ministre, il y a urgence à prendre des décisions et à soutenir les personnels de l'école !

Il y a aussi urgence à protéger les lanceurs d'alerte !

Nancy-Paris, le 12 juillet 2019, 15 heures